

Autreville infos

Juillet 2012



Animation sur le verger pédagogique



Travaux d'assainissement place de la Moselle

Le mot du maire



Les travaux du réseau de collecte d'assainissement de Millery et Autreville sont maintenant terminés. Il ne reste plus que quelques détails à régler. Les glissières de sécurité sont en cours de repose, le panneau clignotant de priorité le sera prochainement, les branchements EDF des 3 postes de relevage seront terminés à la fin du mois. Le réseau pourra alors être mis en service, les eaux usées étant rejetées provisoirement dans la Moselle en attendant le branchement sur la STEP. Chacun a pu constater, les espaces verts le long de la Moselle et à la patte d'oie de la Grande Rue ont été mis à mal par ces travaux. Ils seront remis en état par l'entreprise Lorraine Paysages d'Autreville qui procédera au ré engazonnement et à la plantation d'arbres et arbustes à l'automne. Les frais seront pris en charge par le SIAMA. Ce sont maintenant les travaux de construction de la station d'épuration qui viennent de démarrer. L'entreprise Edgard Duval a été retenue et va procéder à la création des 3

bassins plantés de roseaux qui seront chargés de purifier les eaux usées avant leur rejet dans la Moselle. La station sera située à la sortie d'Autreville au lieu-dit « Toc de la Croix ». A la sortie des filtres, les eaux usées transiteront par une zone humide non stagnante – ni odeurs, ni moustiques – puis par un fossé vers la rivière. Je rappelle que ces travaux étaient rendus obligatoires par la loi. Si nous n'avions pas entrepris avec le SIAMA la mise en œuvre d'un assainissement collectif, ce sont les particuliers qui auraient dû se doter à leurs frais d'un assainissement autonome aux normes et ce dans les quatre ans à venir avec contrôle maison par maison. D'ores et déjà, aucune maison ne peut plus être vendue depuis le 1^{er} janvier 2011 sans un certificat de conformité de l'assainissement ou une mise aux normes dans l'année. La création de notre assainissement collectif a permis de déroger à cette règle. Nous espérons que les nuisances du chantier n'auront pas été trop pénibles pour les riverains et les utilisateurs de la route départementale. Bon été à toutes et à tous.

Le maire
Jean-Jacques BIC

Entretien de la commune



L'employé communal est toujours en arrêt de travail depuis maintenant trois mois pour cause de maladie et cet arrêt risque de se prolonger... En attendant, les tâches urgentes sont assurées par l'entreprise Boudrique Paysages : tonte des espaces verts, débroussaillage, désherbage. Cela ne remplace pas la présence quotidienne d'un employé mais permet de faire l'essentiel de l'entretien. Hélas, dans ces conditions, tout ne peut pas être fait... Aussi, c'est avec un grand plaisir que nous pouvons voir tel ou tel habitant de notre village « mettre la main à la pâte » pour balayer le trottoir devant sa maison, désherber un massif de fleurs rue de la Côte ou débroussailler un talus. Merci à eux et à tous ceux qui, soucieux du bien vivre ensemble dans notre commune, donnent ainsi un coup de main très appréciable.

Travaux de voirie



La société EIFFAGE a procédé au revêtement bicouches de la rue du Lavoir, de la rue de la Source, et de la rue des Templiers ainsi que programmé par le conseil municipal dans le budget primitif. Après un ou deux balayages pour retirer l'excès de gravier, les chaussées seront revêtues d'un tapis tout neuf et surtout solide comme la Grande Rue, la rue de la Côte, la rue de la Forêt et la rue du Planté. Les autres rues ne seront pas oubliées.

En revanche, l'entreprise STPL a pris du retard pour le chantier de l'aire de jeux. La reprise du talus, la création d'un mur de soutènement et la pose des jeux ne pourront pas être réalisés avant l'automne. Nous sommes déçus, surtout pour les enfants qui auraient pu en profiter pendant le mois d'août...

Fermeture de la mairie



Notre secrétaire de mairie sera en congé **du vendredi 10 août au vendredi 31 août inclus**. Par conséquent, la mairie sera fermée pendant cette période. Le maire

assurera une permanence chaque mercredi de 10h00 à 11h30. En cas d'urgence, s'adresser au maire ou aux adjoints.

MILL'AUTR'FOIS



La 19^e édition de la traditionnelle fête « Mill'Autr'Fois » organisée par les associations Familles Rurales et Animation

Village se tiendra cette année **le dimanche 2 septembre à Autreville**. Une information à ce sujet vous a été adressée dans vos boîtes aux lettres par les associations. Au programme de cette journée : brocante, concerts, animation de rue, buvette et restauration toute la journée. Pour permettre l'organisation de cette manifestation, la circulation et le stationnement seront interdits dans le cœur du village : rue de la Source, rue du Lavoir et rue des Templiers ainsi que rue de la Côte, rue de la Forêt et rue de l'école pendant toute la journée. Nous demandons aux habitants de ces rues de bien vouloir ce jour-là rentrer leur véhicule ou les stationner dès la veille au soir aux sorties du village. Merci pour votre compréhension qui facilitera la réussite et la sécurité de cette journée dont nous avons maintenant l'habitude.

Etat civil



La population de notre village a augmenté récemment avec la naissance de Maddy le 10 juin 2012. Fille de Bertrand Destombes et de Marie Craus, domiciliés 5 rue des Acacias,

Maddy a rejoint William, Flavie et Evan, les autres enfants de la fratrie.

Romain est né le 16 juillet 2012. Fils de Fabien Claudepierre et de Camille Maffiolini qui habitent 6 rue de la Côte à Autreville, le petit garçon est venu tenir compagnie à son grand frère Noah. Nous souhaitons beaucoup de bonheur à ces deux familles et bienvenue à Maddy et Romain.

ZOOM – Verger pédagogique

Une journée au Verger Pédagogique

Le beau temps comme les participants ont été au rendez-vous de la première journée « pédagogique » sur le verger d'Autreville le

dimanche 22 juillet dernier. La journée avait été organisée dans l'esprit initial de ce projet soutenu par la commune d'Autreville et animé par l'Association « La Clé des Champs ».

Tout bon formateur vous le dira : « Il faut commencer par apprendre à nettoyer son environnement de travail ». La journée a donc tout naturellement débuté par un fauchage du verger et un débroussaillage du petit bois attenant. Les bonnes volontés, qui n'ont pas manqué, sont venues, certaines avec leur matériel mais toutes avec leur entrain, pour entretenir le verger.



Fauchage et débroussaillage du verger

Au milieu de cette agitation, un groupe de jeunes s'est affairé à préparer des salades de fruits (pas encore du verger) pour un dessert en accord avec le contexte.



Salade de fruits par les jeunes du village

Après l'effort, le réconfort est venu d'un apéritif offert par la Clé Des Champs et d'un déjeuner partagé sur place permettant de profiter du soleil, d'une magnifique vue, et de la convivialité des participants : discussions autour du verger, partage de victuailles, échanges de recettes (cf. rubrique recette)...



Déjeuner convivial au verger avec vue sur le village

L'après-midi consacré à la greffe des arbres fruitiers a permis de découvrir 4 techniques différentes de greffe : la greffe en fente, la greffe en couronne, la greffe en écusson et la greffe à l'anglaise. Les démonstrations de chaque type de greffe par René FOURRY et Christian MINEL ont suscité beaucoup d'intérêt et de questions permettant de découvrir leur savoir-faire, trucs et astuces pour réussir à coup sûr sa greffe, même si nos « formateurs » vous affirmeront que ce n'est pas une science exacte : « Ça ne marche pas à tous les coups !! ».



Démonstrations de quatre techniques de greffe

Après les démonstrations, les participants ont pu s'essayer à la greffe sous l'œil avisé des « formateurs » n'hésitant pas à commenter et à corriger les gestes des novices.

L'après-midi a aussi été l'occasion de profiter du cadre bucolique et de la météo clémente.

Si certains ont passé la journée au verger, d'autres sont simplement passés voir les lieux, échanger quelques mots ou partager quelques instants, mais tous se rappelleront d'un dimanche agréable, convivial, instructif et utile pour préserver notre environnement rural, transmettre le savoir-faire des anciens et sensibiliser les plus jeunes.



Petite séance de « lecture nature »



Un grand merci à tous les participants, aux formateurs René FOURRY et Christian MINEL et aux membres actifs de l'association qui se sont mobilisés pour cette journée au VERGER PEDAGOGIQUE D'AUTREVILLE.

Contact : La Clé des Champs – Françoise BEUVEULOT – 03.83.24.54.65 – jeanpaulbruche@orange.fr

Rubrique RECETTE

Cette recette a été testée lors de la journée au verger et a obtenu le prix spécial de « *Mmmm, c'est bon ! Comment tu fais ça ?* » du jury. Nous nous devons donc de vous la conseiller et vous en faire profiter.

La personne à l'origine de cette recette souhaite rester anonyme mais, en gage de sérieux, nous pouvons révéler qu'elle est une ancienne maire du village dont les initiales évoquent un parcours de vie.

Gâteau à la rhubarbe

Ingrédients :

- 3 œufs
- 300 g de sucre (150 g pour la pâte et 150 g pour le blanc en neige)
- 80 g de beurre fondu
- 4 cuillères à soupe de lait
- 160 g de farine
- 1/2 paquet de levure

Préparation :

Mélanger les jaunes d'œufs et 150 g de sucre. Ajouter le lait, le beurre fondu, la farine et la levure.

Mettre la pâte dans un moule à tarte et recouvrir d'une couche de rhubarbe découpée en petits morceaux.

Mettre au four préchauffé et laisser cuire 20 mn à 160°C (thermostat 5).

Pendant la cuisson, battre les blancs en neige ferme puis ajouter les 150 gr de sucre en poudre restant en prenant soin de le verser en pluie tout

en continuant de battre les blancs pendant 5 minutes.

Étaler le résultat sur le gâteau précuit et remettre au four pendant 20 minutes (toujours 160°C ou Th 5).

❧ Bon Appétit ❧



Adresse utile

MEURTHE & MOSELLE
RÉGION DE LORRAINE

Service territorial
Personnes âgées
Personnes handicapées
du Val de Lorraine

vous accueille à :

MAIDIÈRES
du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h
Maison du département
9200 route de Blénod

POMPEY
Le lundi de 14h à 16h30
Antenne départementale
66 rue des Jardins Fleuris

Service territorial Personnes âgées / Personnes handicapées
Maison du Département
9200 route de Blénod - BP 20117 - MAIDIÈRES
54704 Pont-à-Mousson Cedex
Tél. : 03.83.80.02.38.



AUTREVILLE INFOS – juillet 2012
www.autrevillesurmoselle.mairie.com

Directeur de publication : Jean-Jacques Bic
Rédacteurs : Chantal Vogin, Agnès Landri,
Eric Deleys, Laurent Muller, Jean-Jacques Bic
Imprimé par nos soins

Merci à Mme Colette Mornet qui assure la distribution
bénévole de nos bulletins et informations diverses.